



SUPRANET

*Détartrant, nettoyant concentré contact
alimentaire*

DESCRIPTION

Détartrant concentré pour chaudières, distributeurs automatiques, machines chauffantes (bains-marie, marmites, lave verres, percolateurs, cafetières, théières, stérilisateurs), des fontaines réfrigérantes, des machines à glaçons, verrerie, surfaces en inox, etc...

FONCTIONS -:

Détartrant spécialiste des cuisines.

PERMET la suppression des dépôts de tartre, de calcaire, des laitances de plâtre, de ciment et des traces de rouille sur le carrelage, la terre cuite, la pierre naturelle et les sols thermoplastiques.

CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide Incolore

pH à l'état pur : < 1

Densité à 20 °C : 1.11 +/- 0.005

Contient : acide Phosphorique . Danger H314

MODE D'EMPLOI :

S'emploie par trempage ou circulation.

- ✓ Diluer de 10 à 20 % selon le degré d'entartrage et le support à traiter.
- ✓ Après le détartrage, neutraliser avec un neutralisant
- ✓ Rincer à l'eau potable.
- ✓ Pour le sol, utiliser diluer de 10 à 50% selon le support et le degré d'entartrage

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Danger H 314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche, NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/ se doucher. P363:Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P305+P351+P338:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Dans tous les cas se référer à la FDS.

LEGISLATION :

Conforme à l'arrêté du 08/09/99 relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Formule déposée au Centre Anti Poison F. WIDAL ☎ 01.40.05.48.48

Edition de DECEMBRE 2017 – La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit et les renseignements qui y figurent ont pour but de vous conseiller avec un souci permanent de bien vous servir mais sans aucun engagement de notre part. L'évolution de la technique étant permanente et chaque application pouvant présenter des particularités, il appartient à l'utilisateur de vérifier que les produits et les conditions d'application sont compatibles avec l'usage envisagé et que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente